



Compte rendu de réunion du Conseil Municipal du 10 juin 2025

L'An deux mil vingt-cinq, le 10 juin à vingt heures, les membres du Conseil Municipal se sont réunis légalement sous la présidence de Monsieur Daniel WAJDA, Maire de Sérézín de la Tour.

Date de la convocation : 05/06/2025

Secrétaire de séance : Mme DENIS Bernadette.

Présents : Mr WAJDA Daniel, Mme VINCENT-GEORGES sylvie, Mr DOMMARTIN Bertrand, Mme VERDIER Carole, Mr RIPET Yannick, Mme BABE Sandrine, Mme BOURGEAT Stéphanie, Mme DENIS Bernadette, Mme Mc MULLIN FERNANDEZ Murielle, Mme NOIR Marie-Claude et Monsieur JANIN Xavier.

Excusés : Mr GABILLON Ludovic (procuration Mme Sylvie VINCENT-GEORGES) et Mr VELON Sébastien (procuration Mme BOURGEAT Stéphanie)

Absente : Mme DIDONE Candy

Nombre de membres en exercice : 14

Nombre de membres présents ou ayant donné pouvoir : 13

Approbation à l'unanimité des membres présents du Procès-Verbal du 06 mai 2025

- **Délibération portant sur la composition du Conseil Communautaire de la CAPI au prochain mandat.**

Vote « POUR » à l'unanimité des membres présents et représentés

- **Délibération portant sur la mise à jour du tableau des effectifs des emplois au 1^{er} juin 2025.**

Vote « POUR » à l'unanimité des membres présents et représentés

- **Délibération portant sur la Participation de la commune au capital de la SPLA « SARA AMENAGEMENT »**

Vote « POUR » à l'unanimité des membres présents et représentés

- **Délibération portant sur une convention de mandat de maîtrise d'ouvrage avec SARA AMENAGEMENT concernant la démolition du bâtiment existant au niveau du stade et de la construction de vestiaires, de la création d'une salle des associations et de WC publics.**

Vote « POUR » à l'unanimité des membres présents et représentés

COMMISSION SCOLAIRE

Malgré une augmentation du traiteur, la commune ne souhaite pas augmenter le tarif de la cantine.

Le conseil d'école aura lieu le 16 juin 2025.

La traditionnelle remise des calculatrices pour les CM2 aura lieu le 30 juin 2025. Le sou des écoles de Châteauvilain avait acheté des calculatrices mais le collège de Champier ne se sert plus de cette référence. Ainsi, il nous revende neuf calculatrices pour 100 euros. Ce qui revient à 11,11€ TTC la calculatrice contre 23 euros TTC l'année dernière.

Un devis concernant le nettoyage de toit de l'ancien école et l'habillage des bandeaux a été validé.

Une société pour réaliser une fresque sur la cour de l'école a été retenue. En accord avec M. le Directeur du groupe scolaire Eugène Robert, un atelier pédagogique avec les élèves sera organisé sur 5 jours. Pour que le projet d'un montant de 4210 euros soit réalisé le sou des écoles participera en fonction du bilan de l'année ainsi que la coopérative scolaire.

Projet jeux pour enfants : la commune n'a toujours pas de retour de la demande de subvention auprès de la Région. Sans cette subvention, le projet ne pourra pas être réalisé. De plus, sur le devis initial n'était pas prévu l'engazonnement, ce qui augmente le montant de 2700 euros. D'autres devis vont à nouveau être étudiés.

COMMISSION BATIMENT

Le dossier du projet stade évolue favorablement. La commission bâtiment, réunie le 20 mai propose, après analyse, au conseil municipal le lancement d'appel d'offre pour l'architecte. Le permis de construire devrait être déposé en fin de cette année.

COMMISSION VOIRIE

Les travaux d'enfouissement des lignes route de succieu sont à l'arrêt. La commune met tout en œuvre pour que les délais soient respectés par le TE 38 et son entreprise sous-traitante SPIE.

Parking mairie : le marquage au sol des places de parkings sera réalisé au mois de juillet.

QUESTIONS DIVERSES

Le prochain conseil municipal aura lieu le mardi 08 juillet à 20h00.

Fête de la musique :

Le parking de la mairie sera fermé à la circulation à compter le vendredi 20 juin 2025 à partir de 9h et jusqu'au samedi 21 juin 2025 à midi.

La circulation sur la RD59A de tous les véhicules sera fermée du vendredi 20 juin 2025 à 18h15 jusqu'au samedi 21 juin 2025 3h00.

Association les Sérézin'elles :

La commune a eu le plaisir de recevoir un courrier de remerciement pour son aide technique à leur dernière manifestation

Opération tranquillité vacances :

N'hésitez à vous rendre à la gendarmerie pour déclarer vos dates d'absences cet été, ceci afin que les services puissent patrouiller et surveiller votre domicile. C'est gratuit.